



**Conseil d'Administration du samedi 4 mars 2023
à Mazières en Gâtine, dès 9h
salle de la mairie**

Ordre du jour :

1 – Approbation du procès verbal du CA du 21 janvier 2023 : vote à l'unanimité

2 – Compte rendu du CDEN collèges du jeudi 2 février 2023

Madame la préfète a rappelé que la décision d'une fermeture de collège était de la compétence du CDEN

Demande a été faite et renouvelée pour rencontre avec Madame la DASEN, aujourd'hui toujours sans réponse. Le président va reprendre contact avec les services (secrétaire DASEN).

Prochain CDEN le mardi 13 mars 2023 carte scolaire phase 1
déclaration liminaire proposée : sur le bâti scolaire

Déclaration de l'Union départementale des DDEN des Deux-Sèvres

Madame la préfète des Deux-Sèvres

Madame la présidente du Conseil Départemental

Madame la Directrice Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

L'épidémie Covid a mis en lumière le problème de la qualité de l'air, l'insuffisance des points d'eau dans de nombreux établissements. Les canicules, désormais appelées à se répéter, rendent quant à elles, insupportables le travail dans des bâtiments mal isolés, véritables passoires énergétiques, elles sont aussi difficiles à chauffer. L'État doit engager une concertation avec les communes et les collectivités territoriales pour diagnostiquer et apporter des solutions concrètes aux établissements concernés. Il faut que nos institutions cessent de se renvoyer la balle des responsabilités et travaillent de concert.

Nous souhaitons que ce soit là un des sujets de la « grande concertation » annoncée.

Nous appelons les collectivités territoriales à s'engager, avec le concours de l'État, dans une politique ambitieuse, dans le domaine du bâti scolaire pour le bien-être des élèves et des personnels de notre département.

Isolation, électricité, sanitaires, accès pour les handicapés... Les rapports de nos visites mentionnent des anomalies. Est-ce tolérable que tant de bâtiments soient en si mauvais état ?

Certes, toutes les écoles ne sont pas en train de s'effondrer ou sont mal entretenues, mais on pense à celles de Boisragon, Chavagné... Ces dernières ont alerté les DDEN du secteur de la Crèche sur des problèmes d'infiltration d'eau. A Thénézay et St Porchaire, parents et enseignants ont exprimé leur inquiétude quant à l'état du bâti de ces écoles publiques.

Certes, nous sommes conscients que cela a un coût mais l'école ne devrait-il pas être aussi un espace où le beau pourrait, devrait avoir sa place ?

Merci de votre attention

Michel BENOIST

Président de l'Union des DDEN des Deux-Sèvres

3 – Le point sur le concours « Aventure citoyenne » (Jean-Marie Paulus)

courrier de l'école maternelle de la marelle Bressuire. Il est rappelé qu'il n'y a pas de subvention pour les voyages scolaires. 2 écoles inscrites au concours à ce jour.

Une évolution du concours sera proposée prochainement par la commission (avec le concours de l'association des anciens combattants 79)

4 – Trésorerie : le point sur les comptes, distribution des timbres 2023, signature de vos documents déclaration aux impôts

demande de subvention FDVA effectuée (28 février 2023)

cotisation 2023 pour adhésion au CRRL : 30€

Liste des Adhérents à fournir avec le paiement des cotisations (droit du président et du trésorier)

Bulletin d'adhésion à fournir à chaque DDEN avec accord pour leurs données postales uniquement (recommandations du RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données)

Déclaration de vos frais pour les impôts sur la ligne 7UJ, selon les articles 200 et 238bis du CGI (code général des impôts)

5 – Fédération : compte-rendu de la visioconférence du 6 février 2023 sur la trésorerie (président et trésorier y ont participé) : la fédération était plutôt à la recherche d'informations sur les démarches pour obtenir la reconnaissance d'intérêt général.

circulaires et lettres de la fédération bientôt sur site de la fédé, ainsi que le délégué.

6 – Le point sur la prochaine AG le 13 mai 2023 à Prin-Deyrançon chez Olivier D'Araujo délégation du Marais : déroulement de la journée (accueil café+ à partir de 8h, vidéoprojecteur + ordinateur, AG dès 9h, interventions laïcité et prévention, apéritif offert par la commune, repas), proposition de menus ...

Propositions d'interventions : Frédéric CHAPPE Président Délégué de l'Autonome de Solidarité Laïque des Deux-Sèvres, Chargé de Mission au Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire pour un débat sur la laïcité aujourd'hui et Gérard DOIDY pour une information sur « Sensibiliser, informer, éduquer » : les trois missions de l'association Prévention MAIF qui s'engage dans une action éducative à la sécurité, tout au long de la vie (le réseau internet, les mots de passe, les fausses informations, les pièges de la messagerie, le gratuit ...) : propositions retenues

pour l'AG de mai 2024, la candidature de la délégation de l'Absie sur proposition de son président Bailly Christian, est retenue

7 – Questions diverses :

- le CDAL, demande d'entrée au CDAL de la FSU et de la CGT enseignement, accord de notre part car les autres syndicats en sont déjà membres. Des contradictions dans le fonctionnement : changement de présidence, une certaine mollesse observée dans la prise de décisions
- Ligue de l'Enseignement : AG le 31 mars à St Pardoux Soutiers dès 18h15
- La cour des comptes conseille une privatisation de l'École

La ligne directrice du rapport de la Cour des Comptes c'est :

« Mobiliser la communauté éducative autour du projet d'établissement. »

Et de pointer les résultats insuffisants en matière du niveau scolaire des élèves, non en raison des réformes destructrices, mises en œuvre par tous les gouvernements qui se succèdent depuis des décennies, mais de l'organisation des établissements.

C'est la même réponse politique que celle apportée au système de Santé publique également en péril. Selon les gouvernements d'hier et d'aujourd'hui, la solution serait dans l'organisation et non dans la dotation en moyens nécessaires.

Des chefs d'établissements aux pouvoirs insuffisants et contestés par les enseignants

« Dans de nombreux EPLE (établissement public local chargé de concourir au service public de l'enseignement qui est un service de l'État) , les chefs

d'établissement rencontrent des difficultés à prendre leur place de pilote de la politique pédagogique » , écrit la Cour, leur légitimité étant contestée par les enseignants. Ils ont aussi « *une marge de manœuvre très étroite en matière de gestion des ressources humaines »* ,

Décider localement de la rémunération des enseignants

C'est tout cela que la Cour souhaite voir évoluer rapidement. » *Le chef d'établissement doit devenir « l'encadrant de proximité de son équipe »* . Au pouvoir d'évaluation s'ajouterait une marge de manœuvre accrue dans la rémunération des enseignants. »

Annualiser les obligations de service

« *Le ministère gagnerait à mieux définir le temps de travail effectif des enseignants et à objectiver sa décomposition »*. Annualiser permettrait aussi d'augmenter très nettement le temps de travail des enseignants sans rien déboursier.

Un pilotage par les résultats

«*Le projet d'établissement peut servir de support à un dialogue de gestion mené entre l'établissement et les services académiques, en vue de s'assurer de l'adéquation des moyens avec les besoins de l'EPL et, au besoin, de procéder aux ajustements nécessaires »* .

Des établissements sous contrat

Il s'agit donc de construire de vrais projets, pilotés par de vrais chefs d'établissements vraiment autonomes, sous contrat avec l'État et les collectivités locales. Des contrats tripartites. Dans ce système les chefs d'établissement verraient aussi leur statut changer, plus d'autorité sur les enseignants, ils seraient sous la coupe directe du recteur qui aurait autorité pour les déplacer et les nommer. Il serait aussi davantage soumis aux collectivités territoriales.

A noter que Pierre Moscovici, ancien Ministre PS de l'Économie et des Finances sous la présidence de F. Hollande, a été nommé par E. Macron à la tête de la Cour des Comptes.

- Le groupe CLRUA DDEN : Comité de Liaison pour le Rassemblement des Unions, des Associations de DDEN et des DDEN , fonctionne toujours.

Jean-Marie PAULUS et Michel BENOIST participent aux visioconférences à titre personnel.

- Une commission pour création d'une carte de vœux spécifique Union et création d'un logo spécifique Union (sous forme d'un concours?)
- vos questions

Le président Michel Benoist

Le secrétaire Serge Pacaud

